

CHARTRE ÉTHIQUE

UN ACTEUR
ENGAGÉ



UN PARTENAIRE
D'EXCELLENCE



UN EMPLOYEUR
RESPONSABLE



VISION DU PDG :
« OPÉRATEUR DE CROISSANCE »



UN ACTEUR ENGAGÉ



UN PARTENAIRE D'EXCELLENCE



UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

QUI EST CONCERNÉ
PAR CETTE CHARTE ÉTHIQUE ?



«Parce que les télécommunications sont aussi vitales que nécessaires, elles sont devenues une commodité dans les affaires modernes. Elles représentent aujourd’hui le socle des affaires pour faciliter l’accueil des clients et l’accès à la croissance.

Depuis 1999 , le Groupe Alphalink accompagne les entreprises désireuses d’entrer sur le marché de la Data , du Cloud et de la Voix . Son modèle atypique pour accompagner les opérateurs dans leur croissance business, et favoriser la simplicité de la digitalisation des entreprises en a fait un acteur incontournable du marché des télécoms aujourd’hui.

La Charte Ethique du Groupe Alphalink est le document de référence, qui vise à guider l’action, inspirer les choix et faire vivre les principes éthiques du groupe dans le quotidien professionnel de chaque collaborateur, fournisseur et partenaire Alphalink. Chaque collaborateur et partenaire devient ambassadeur de ces valeurs et participe à la préservation de la confiance accordée par nos clients, indispensable au succès de notre groupe.

Nous souhaitons, dans notre action au quotidien, être un employeur responsable pour les hommes et les femmes qui composent le Groupe, être un partenaire d’excellence pour nos clients qui veulent devenir opérateurs, être un acteur engagé pour la société et l’environnement dans lesquels nous vivons, travaillons, évoluons.»

Alexandre Nicaise



UN ACTEUR ENGAGÉ

*“ ALPHALINK ABORDE LES ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX NÉCESSAIRES
À L'ÉQUILIBRE FRAGILE DE SON ÉCOSYSTÈME “*

PARTICIPER À LA MISE AU POINT DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe Alphalink accompagne ses clients dans le développement de solutions techniques pointues plus respectueuses de l'environnement. C'est dans une logique de responsabilisations économiques, sociales et réglementaires, que le groupe Alphalink aborde les enjeux environnementaux nécessaires à l'équilibre fragile de son écosystème. Enfin, parce que ces principes de bases n'ont de sens que si elles sont partagées, le groupe Alphalink met un point d'honneur à travailler avec des partenaires respectant les règles sociales et environnementales en vigueur.

PARTICIPER À LA RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le marché des Télécommunications est un écosystème complexe où interagissent de nombreux intervenants. A ce titre, et pour une qualité de services sans cesse améliorée, Alphalink tisse un réseau de relations et d'interactions, en mettant en place des partenariats durables avec les intervenants du monde des télécommunications, tels que : les opérateurs télécom et opérateurs d'infrastructure, l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), l'APNF (Association pour la Portabilité des Numéros Fixes), le GIE Portabilité, les RIP (Réseaux d'Initiatives Publiques).

S'ENGAGER SUR LA GESTION DU RISQUE AUPRÈS DES PARTENAIRES

La gestion du risque pour une entreprise permet d'augmenter son avantage concurrentiel, et s'imposer sur son marché. Dans cette idéologie, le Groupe Alphalink s'investit dans la compréhension et l'identification des risques liés à l'activité du partenaire, afin d'intégrer cette gestion des risques à son plan stratégique. Cette notion permet le maintien de l'équilibre entre les risques et le rendement de l'activité commerciale déterminée, dans l'optique d'atteindre sereinement les enjeux prédéfinis.





UN PARTENAIRE D'EXCELLENCE

*“ ALPHALINK ACCOMPAGNE SES PARTENAIRES
DANS LA MISE EN PLACE DE SERVICES INNOVANTS
EN PHASE AVEC LEURS MARCHÉS, LES AIDANT
À DEVENIR CE QU’ILS SERONT DEMAIN... ”*

PROTÉGER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES DE SES PARTENAIRES

Le devoir de confidentialité est l'une des caractéristiques essentielles de l'opérateur télécom spécialiste de la vente indirecte. Les services proposés par le Groupe Alphalink étant distribués par les partenaires sous leur propre marque, Il est fondamental de préserver cette confidentialité pour consolider la confiance accordée au Groupe.

CHOISIR DES PARTENAIRES PARTAGEANT LES MÊMES VALEURS

Le Groupe Alphalink attend de ses fournisseurs et partenaires un respect des standards éthiques que le Groupe impose à ses propres conditions d'activité, notamment en matière, de non-discrimination, d'élimination du travail forcé, de mauvaises conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, de lutte contre la corruption, de protection des droits de l'homme et de respect de l'environnement.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

Le Groupe Alphalink se définit comme un créateur d'opérateurs qui a pour mission d'aplanir les difficultés inhérentes au métier d'opérateur pour tous ses partenaires, quelque soit leur secteur. Alphalink forme ses collaborateurs dans le but d'accompagner chaque partenaire commercialement, juridiquement et techniquement, ainsi que dans l'analyse marketing de leur segment de marché ou de leurs canaux de distribution.





UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

*“ LES VALEURS D’ENTREPRISE DU GROUPE
ALPHALINK S’EXPRIMENT À TRAVERS
NOS FAÇONS D’AGIR.
L’ÉTHIQUE DU GROUPE SE RECONNAÎT
DANS LES PRINCIPES FONDAMENTAUX
QUI GUIDENT NOS COMPORTEMENTS
EN TANT QU’EMPLOYEUR RESPONSABLE :
LA CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÉGLEMENTATIONS,
L’IDENTIFICATION, LA MONTÉE EN COMPÉTENCES
DES POTENTIELS ET L’INNOVATION. “*

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL RESPECTUEUX DES DROITS DE L'HOMME ET DES DROITS DU TRAVAIL

Le groupe Alphalink s'engage à fournir à l'ensemble des collaborateurs un environnement de travail sain. Nos collaborateurs adoptent un comportement respectable en matière de santé et de sécurité. Le groupe Alphalink s'engage à respecter le droit du travail local, en termes de lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité des salariés, au travail obligatoire, à la discrimination et au harcèlement. Les collaborateurs doivent respecter les lois et règlements applicables sur tout le territoire français. Chaque collaborateur doit s'abstenir de tout comportement pouvant l'entraîner lui-même ou entraîner d'autres collaborateurs son entreprise et le groupe Alphalink dans une pratique illicite ou déloyale.

ASSURER LES MOYENS DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES COLLABORATEURS

Le Groupe Alphalink a fait le choix d'un management collaboratif pour favoriser la communication, l'identification et la montée en compétences des potentiels. Cette dimension participative permet à chacun de s'exprimer et ceci favorise une culture de management par l'écoute. C'est dans cet environnement que l'ensemble des collaborateurs Alphalink cultive un point commun : rendre les missions simples, efficaces et soigner le sens du détail pour ainsi relever de nouveaux défis et agir auprès des partenaires Alphalink.

LA R&D

Depuis plusieurs années, le Groupe Alphalink investit 15% de son chiffre d'affaires dans le secteur de la Recherche & du Développement, l'objectif étant d'explorer de nouveaux modèles d'affaire et innover sur un marché en constante mutation. La technologie seule ne suffit pas à développer une entreprise. En effet, c'est la validation des modèles d'affaire sur les aspects marketing, financiers, Ressources Humaines et juridiques qui rend possible la création de nouveaux modèles vertueux.



QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE CHARTE ÉTHIQUE ?

La charte regroupe les engagements du groupe Alphalink envers plusieurs de ses parties prenantes et notamment ses clients partenaires, ses fournisseurs et ses collaborateurs. La charte précise les attentes du Groupe Alphalink envers ses partenaires et fournisseurs. Le Groupe Alphalink et chaque collaborateur du Groupe, quelle que soit sa fonction, ou le bureau dans lequel il travaille, s'engagent à agir en conformité avec la charte éthique. Les dirigeants du Groupe doivent s'assurer que chaque collaborateur de l'entreprise connaît le contenu et les enjeux de la charte. Le respect et la mise en oeuvre de la charte sont assurés conformément aux législations, politiques et usages locaux en vigueur.



NANTES :
ZAC du Val Saint-Martin,
Le Boismain
44210 Pornic

PARIS :
53 Avenue de l'Europe
92400 Courbevoie

info@alphalink.fr - www.alphalink.fr

